CINÉPARC
Cinéma itinérant
en Livradois-Forez

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL SYNDICAL CINE PARC
du 28 Octobre 2024 – 19h
Saint Gervais sous Meymont
Reconvoqué le 02 Novembre 2024
St Victor Montvianeix (La grange)

CS CINE PARC – 28 OCTOBRE 2024 – 19h – St Gervais sous Meymont (Maison du Parc – Atelier haut)

Reconvoqué le samedi 02 novembre – 19h - St Victor Montvianeix (la Grange)

Nombre de délégués en exercice : 52
Nombre de délégués présents : 2
Nombre de délégués représentés : 1

Date d'envoi de la convocation : 29 Octobre 2024

(Lors du Conseil Syndical du 28 Octobre 2024, le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Ciné Parc n'a pu délibérer valablement et a dû être reconvoqué le 29 Octobre 2024 conformément à son règlement intérieur et aux dispositions du Code des Communes)

Présidence : M. Stéphane BLIN

Etaient présents :

Titulaires :
Mme Garnier
M. Blin

Ont donné pouvoir :

M. Tramois

Absents :

Mme DeLaender, Ducatteau, Vanderlenne, Daurat, Angély, Fontbonne, Verachten, Ogheard, Missonnier, Briquet, Béal, Ragonnet, Auriol, Challet, Peudevin, Corre, Dubuis, Mosnier, Pascal, Fayet Brouillat, Le Postec, Guillemette, Dodement, Angély, Rodriguez, Chanimbaud, Dulac

M. Vernet, Herry, Delabarre, Audoux,Dauphin, Brivadis, Laveroux, Dargnat, Maratrat, Espeil, Joubert, Lett, Trabouillot, Mongheal,Drillon, Delnard, Sais, Rionnet, Guillot, Fayolle, Wimmel

Assistaient à la réunion : M. Jouve

Mme Anny Garnier assurant le secrétariat

ORDRE DU JOUR

► MOT D'ACCUEIL

► MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

- **Annulation de l'affaire 7 : projet de délibération pour la protection sociale complémentaire des agents**

► PRESENTATION DES EXCUSES

► APPROBATION P.V. CS 25 MARS 2024 RECONVOQUE LE 06 AVRIL

► BILAN D'ACTIVITE ET BUDGETAIRE - OCTOBRE 2024

► DELIBERATIONS :

Administration :

1) • Mise à jour de la délibération de délégation de pouvoirs conférés par le Conseil Syndical dans sa formation plénière au Président de Ciné Parc du 06 avril 2024

Finances

2) • Demande de subvention DRAC 2025 :

– Budget général - 10 000 €

- Ecole & Cinéma 2025 – 4 500 €

- Maternelle au Cinéma 2025 – 4 500 €

3) • Demande de subvention Conseil Départemental Puy-de-Dôme 2025 : 14 500 €

4) • Demande de subvention Conseil Régional 2025 – Projet cinématographique itinérant - 10 000 €

5) • Demande de subvention Conseil Régional 2025 – Médiations au cinéma : 14 000 €

6) • Décision Modificative du BP 2024 pour amortissements de biens acquis 2024 : 530 €

Ressources Humaines :

~~*7) • Projet de délibération pour la protection sociale complémentaire prévoyance des agents*~~

Vie du Syndicat :

7) • Tarifications 2025 - Billetterie

8) • Tarifications 2025 – Prestations

► **QUESTIONS DIVERSES**

- Prévoyance agents
- Retour questionnaire délégués
- Présentation de la prévision des actions de la Médiatrice Cinéma – Clara Boutet
- Calendrier 2025
- Plateforme co-voiturage
- Plein airs 2025

► **COLLATION** offerte par Ciné Parc

➔**MOT D'ACCUEIL**

➔**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- **Annulation de l'affaire 7 : Projet de délibération pour la protection sociale complémentaire prévoyance des agents**

➔**PRESENTATION DES EXCUSES**

➔**APPROBATION COMPTE RENDU CS MARS 2024**

➔**BILAN D'ACTIVITE ET BUDGETAIRE - OCTOBRE 2024**

BILAN D'ACTIVITE

► Au 23 octobre 2024, nous avons réalisé **20 384 entrées** contre 20 438 sur la même période en 2023, et 18 554 en 2019 année de référence avant COVID, soit une baisse de 54 entrées soit = à 2023 (🡻 de 4% au niveau national) se répartissant comme suit : 7 939 entrées en séances soirées et spéciales (39%) ; 1 889 entrées en jeune public hors scolaire (9%) ; 10 556 entrées scolaires (52%)

BILAN FINANCIER 2024

La **situation au 01/10/24** est la suivante :

En FONCTIONNEMENT :

Pour une budgétisation de **472 852.29 €** :

- Les Dépenses réalisées sont de ***260 433.74 € (56 %)***
- Les Recettes réalisées sont de ***405 799.01 € (85 %)***
- **L'EXCEDENT** de fonctionnement actuel est donc de ***+ 145 365.27 €***

Nous avions une avance de + 128 556.11 € début 2024

L'estimation à la fin de 2024 sera la conservation de l'avance pour 2025.

En INVESTISSEMENT :

Pour une budgétisation de **172 681.29 €** :

- Les Dépenses réalisées sont de ***17 273.86 € (achats informatiques) (10%)***
- Les Recettes réalisées sont de ***172 681.29 € (100%)***
- **L'EXCEDENT** d'investissement actuel est donc de ***+ 155 407.43 €***

SEANCES AVEC ANIMATIONS

On peut considérer encore une fois un bon bilan en terme d'animations cette année (en moyenne 2 animations par mois).

► **En temps scolaire :**

- **2è année scolaire** comme **coordinateur départemental Maternelle au Cinéma**
- Dans le cadre de **Ciné Langues**, une troisième langue étrangère nous a été demandée : l'anglais en plus de l'espagnol et de l'allemand
- 1 séance autour de la **Semaine d'information sur la santé mentale** (avec le collège de St Germain l'Herm) accompagnée de professionnelles de santé
- **1 demande ponctuelle** avec les profs de langue anglaise à Puy Guillaume
- Intervention dans le cadre de l'opération **Livre Elu Jeunesse** avec Passeurs de Mots : sélection de courts métrages autour du sport pour les cycles 3
- **Nouveauté cette année scolaire 2024 2025 : Mise en place du Pass Culture** depuis octobre : certains établissements scolaires (collèges et lycées) peuvent nous solliciter en utilisant le Pass collectif pour se positionner sur des séances spéciales hors dispositifs scolaires (séances payées par l'Etat dans le cadre du Pass Culture).

► **En Hors temps scolaire :**

JEUNESSE :

- **CINE P'TITS LOUPS** (action 3-6 ans) : + temps de lecture ou animations spécifiques avant les séances : dans 7 communes
- **CINE GOÛTER** (action 6- 10 ans) : dans 8 communes
  Grande réussite de ces deux actions (250 à 300 spectateurs au total)

- **COUPS DE CŒUR DU FESTIVAL DU COURT DE CLERMONT** spécial jeunesse à Lezoux
- **ANIMATIONS PONCTUELLES :**
  - Spectacle de **Contes de Lanterne Magique** par Coloconte et Cie à Tours sur Meymont. *Partenaires Plein Champ, Ciné Tours, La municipalité de Tours*
  - Dans le cadre du **festival de film fantastique Les Mycéliades** proposé par Images en Bibliothèque et l'ADRC : séance à Lezoux avec le film *Wall-E.*

ACTIONS RECURRENTES :

- **Les Mercredis du documentaire** : 4 communes participent au dispositif *(Billom, Cunlhat, Vic le Comte, Sauxillanges).* Les séances restent le plus souvent accompagnées d'une discussion : suivant les intervenants trouvés. *Partenariat avec les associations locales.*

- **Coups de cœur du court** *(Billom, Lezoux)* & Soirée Polar *(Cunlhat). Partenariat Sauve Qui Peut le court métrage*

- **Littérature et Cinéma** *(Maison du Parc ; Médiathèque de Lezoux). Partenariat Passeurs de Mots*

- **Semaines d'information sur la santé mentale.** 10è édition. *(Cunlhat, Puy Guillaume).* Thématique « En mouvement pour notre santé mentale » Film

proposé : 3 vélos pour 5, l'Amérique tout au sud. **En présence du réalisateur** ; *Partenariat Contrat Local de santé Thiers – Ambert*

- VENUE DE REALISATEURS-TRICES OU PROFESSIONNELS DU CINEMA
    - **Christian Lemuet :** *3 vélos pour 5*
    - **Philippe Chevrette :** *L'ivre de vie*
    - **Marion Sciutto :** *le court –métrage Ataraksia présenté en 1è partie de long*
    - **Marie-Ange Poyet** *: Terres de femmes : le souci de la terre*
    - **Pierrick Laurent & Léa rossignol** *: Les immortelles*
    - **Marie-Christine Duchalet (directrice de casting)** *: Louise Violet*
    - **Julie Rambauville** *: Marcel le père noël et le petit livreur de pizzas*

- DES SOIREES SPECIALES PARTENARIALES

Ces séances sont accompagnées d'une présentation, d'échanges, de la présence d'intervenants, d'animations spécifiques autour du film, d'un moment convivial en fin de séance.

- ***Février 2024***

• Dans le cadre du **festival du film fantastique *Les Mycéliades*** proposé par Images en Bibliothèque et l'ADRC : Deux films exposés : ***THE THING, YOUR NAME.*** En présence de Youtubeurs spécialisés dans le cinéma fantastique. *Partenaires : Médiathèque Intercommunale de Lezoux*

- ***Mars 2024 :***

• Dans le cadre du **festival Autour d'Elles** de Billom : Conférences, ateliers, expositions, spectacles et cinéma autour de la thématique de la femme.
Quatre films exposés : ***RECREATIONS & NOTRE CORPS*** autour de Claire Simon, ***RIPOSTE FEMINISTE, LES FILLES D'OLFA*** suivi d'échanges avec le public.
Partenaires : Collectif Autour d'Elles, Municipalités de Billom & de St jean des Ollières

7è année du partenariat avec le festival Autour d'Elles.

• Dans le cadre de la **journée internationale d'action pour les rivières** en collaboration avec le **Service Cycle de l'Eau** du Parc naturel Régional Livradois-Forez : diffusion du film ***« LA RIVIERE » : en présence d'élus et de chargés de missions Eau.*** *Partenaires : PNRLF, la municipalité d'Arlanc et de Puy Guillaume*

• Dans le cadre des **20 ans du Comité de Jumelage de Sauxillanges** : diffusion du film ***« ADDIO ADDIO AMORE ».*** *Partenaires : Comité de Jumelage de Sauxillanges, la municipalité de Sauxillanges*

• En accompagnement du film ***« LA FERME DES BERTRAND ».*** Discussions avec élus locaux et agriculteurs. *Partenaires : Municipalités d'Arlanc, St Georges Lagricol, Chaméane*

• Diffusion du court-métrage en présence de la réalisatrice Marion Sciutto **« *ATARAKSIA*»** suivi d'une discussion. *Partenaires : Municipalité de Sauxillanges*

- ***Avril 2024 :***

• Dans le cadre de la **manifestation "le mois du Polar en Livradois-Forez"** diffusion de la sélection de courts-métrages issus du Festival du court métrage de Clermont-ferrand 2024 **« *POLARS FEMININS* »** *Partenaire : Auzelivres*

• Dans le cadre d'une **rencontre avec une réalisatrice installée sur le territoire** : diffusion de l'intégrale (4h) du documentaire ***« TERRES DE FEMMES : LE SOUCI DE LA TERRE » suivie d'une discussion avec la réalisatrice Marie-Ange Poyet et des protagonistes du film.*** *Partenaire : Association Ciné Tours, Municipalité de Tours sur Meymont*

• Dans le cadre de **sorties de résidences : spectacle en work in Progress en 1ère partie de soirée ciné : *TERMINATOR 2*** par Boom Structure *à Billom ;* ***DOUBLAGE EN DIRECT* avec des adultes en insertion** *par le Lazzi Serpolet Théâtre. Partenaires : Municipalité de Billom, Billom Communauté et municipalité de St Dier d'Auvergne*

• En accompagnement du film ***« VIVRE AVEC LES LOUPS »***. Discussions avec chargé de mission nature et photographe naturaliste. *Partenaires : PNRLF, Association ASPAS, Municipalités de Tours sur Meymont, Vic le Comte*

- ***Mai 2024 :***

• Dans le cadre de la **fête de la nature** : diffusion du film ***« LA RIVIERE »*** en lien avec le vernissage de l'exposition d'une peintre naturaliste *Partenaire : Association Le Colibri, municipalité de St Germain l'Herm*

- ***Juin 2024 :***

• Diffusion du film ***« L'IVRE DE VIE »*** en présence du réalisateur et du protagoniste principal. *Partenaire : Association 4ACG, municipalité de Sauxillanges*

• Diffusion du film ***« ELEVEURS D'HORIZONS, LE PASTORALISME A L'EPREUVE DU TEMPS »*** suivie d'une discussion avec la chargée de mission agriculture du PNRLF et le conservateur de la Réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne. *Partenaire : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes en collaboration avec l'IPAMAC (association Inter-Parcs Massif Central)*

- ***Juillet 2024 :***

• Dans le cadre du **80è anniversaire de la bataille de Chaméane** : diffusion du film ***« LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT »*** en lien avec l'exposition. *Partenaire : Le Vernet Loisirs, municipalité de Sauxillanges*

- ***Septembre 2024 :***

• Soirée partenariale autour de la Semaine européenne du développement durable organisée à Vertolaye : ***« RECETTES POUR UN MONDE MEILLEUR »*** suivie d'une discussion avec intervenants autour de l'alimentation. *Partenaire : Communauté de communes Ambert Livradois Forez, municipalité de Cunlhat*

- ***Octobre 2024 :***

• Soirée partenariale autour de la Fashion Week organisée à Cunlhat : ***« FAST FASHION : LES DESSOUS DE LA MODE A BAS PRIX ».*** *Partenaire : Communauté de communes Ambert Livradois Forez, Association La poulpe, municipalité de Cunlhat*

- ***Novembre 2024 :***

• Soirée spéciale Western avec la médiathèque de Lezoux : Diffusion du film : ***« HORIZONS : Volet 1 ».*** *Partenaire : Médiathèque Intercommunale Lezoux*

- ***Décembre 2024 :***

• Soirée spéciale autour du film tourné en Haute-Loire ***« LOUISE VIOLET »*** en présence de la Directrice de Casting. *Partenaire : Plein Champ, municipalité de La Chaise Dieu*

• **Atelier Stop Motion** en présence de la réalisatrice **Julie Rambauville** qui présentera son dernier long métrage d'animation ***« MARCEL LE PERE NOEL ET LE PETIT LIVREUR DE PIZZAS »*** *Partenaire : Plein Champ, Billom communauté, municipalité de St Dier d'Auvergne & de Cunlhat*

PRESTATIONS & SEANCES PLEIN AIR

Afin de diversifier nos propositions et nous permettre un apport financier supplémentaire nous avons privilégié le développement de projections en extérieur.

Il avait donc été décidé de sacrifier une séance soirée pour nous permettre d'assurer une séance plein air. L'idée était de faire en sorte que chaque commune du circuit puisse bénéficier d'au moins une séance soirée pendant l'été.

Juillet-Août 2024 :

28 séances

• **8 séances plein airs** dans les communes adhérentes et conventionnées

• **5 séances** *dans des lieux patrimoniaux de* ***la Vallée du Haut Allier :*** **Ciné Parc** Prestataire officiel du festival ***Un écran des Etoiles***

• **15 séances plein airs** dans des communes diverses (Loire, Allier, Haute-Loire, Puy de Dôme)

6 séances / 28 *(20%)* ont été **reportées en salle** en raison de la météo.

Les organisateurs étaient tous ravis, et la majeure partie nous ont déjà ressollicités pour 2025.

Ces actions nous ont permis de récolter **25 000 € nets environ.**

PREVISIONS 2025

▶ **Suivi du travail de la nouvelle médiatrice Cinéma recrutée en septembre 2024** : dispositif Régional - nous permettant de travailler sur des actions que nous n'étions pas en capacité de développer en raison de notre effectif (renforcement des actions fragiles, travail vers les 15-25 + les publics empêchés notamment).

▶ **Bilan de la mise en place de la plateforme de co-voiturage** (avec l'association régionale : l'**ACRIRA**)

▶ **Partenariat avec les Archives départementales 63** afin de pouvoir diffuser du film patrimonial en première partie des films ciné d'actualité.

▶ **Toutes les actions récurrentes auprès des différents publics**

➔DELIBERATIONS

• ADMINISTRATION

Affaire 1 : Mise à jour de la délégation de pouvoirs conférés par le Conseil Syndical dans sa formation plénière au Président de Ciné Parc

▶ Concernant la délibération votée en avril 2024, il est nécessaire de la modifier pour mettre à jour les articles de loi concernés.

La modification proposée est donc la suivante :

Mr le Président propose donc que le Conseil Syndical lui permette de :

- procéder au recrutement des agents contractuels, afin de permettre une plus grande réactivité dans les recrutements temporaires :
    - pour un besoin temporaire sur emploi temporaire :
        - accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois consécutifs, renouvellement compris, selon l'article L.332-23 1 du code général de la fonction publique,
        - accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de 6 mois sur une période de 12 mois consécutifs, renouvellement compris, selon l'article L.332-23 2 du code général de la fonction publique ;
    - pour un besoin temporaire sur emploi permanent :
        - pour remplacer des agents momentanément indisponibles ; ce type de contrat est conclu pour une durée déterminée et renouvelés par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence de l'agent

à remplacer, selon l'article L.332-13 du code général de la fonction publique

- pour occuper un emploi permanent vacant qui ne peut-être immédiatement pourvu dans les conditions prévues par la loi, selon l'article L.332-14 du code général de la fonction publique ;

• FINANCES

Affaire 2 : Demande de subvention 2025 DRAC Auvergne-Rhône Alpes

► La demande porte sur un montant de **10 000 €** pour le fonctionnement général ➔ *7500 € en 2023 + 2 000 € de reliquat via le CNC*

► La demande porte sur un montant de **4 500 €** pour la coordination « Ecole et Cinéma » Puy-de-Dôme ➔ *4 500 € en 2023*

► La demande porte sur un montant de **4 500 €** pour la coordination « Maternelle au Cinéma » Puy-de-Dôme ➔ *4 500 € en 2023*

Affaire 3 : Demande de subvention 2025 Conseil Départemental Puy-de-Dôme

► La demande porte sur un montant de **14 500 €** ➔ *14 500 € ont été attribués les années précédentes*

Affaire 4 : Demande de subvention 2025 Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes : Soutien au projet cinématographique itinérant

► La demande porte sur un montant de **10 000 €** ➔ *nouveau dispositif depuis 2023 : 10000 € accordé en 2023*

Affaire 5 : Demande de subvention 2025 Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes : Poste de médiateur

► La demande porte sur un montant de **14 000 €** ➔ *14 000 € accordé en 2024. En revanche risque d'aide accordée à la baisse pour la 2è année*

Affaire 6 : Décision Modificative du BP 2024 pour amortissements de biens acquis 2024

► Avec la M57, les amortissements des nouveaux biens acquis (véhicules, matériel et autres) se font selon la règle du prorata temporis. Il est maintenant nécessaire d'établir une Décision Modificative suivant les biens acquis dans l'année (factures mandatées).

Le montant s'élève en 2024 à **530 €**

• VIE DU SYNDICAT

Affaire 7 : Tarification Billetterie 2025

La proposition du Bureau est la suivante :

► Modification de la billetterie publique :

- Carte d'abonnement (45 €) à partir du 01 janvier 2025

- Les autres tarifs restent inchangés : 5.50 € / 3.50 €
- Rajout dans l'intitulé du tarif réduit : Minimas sociaux

► Modification de la billetterie scolaire :

- Tarif scolaire :
    - Modification du tarif scolaire Ecole et Cinéma pour la Haute-Loire : retour à la billetterie à 2.50 € (au lieu de 3 €) afin d'être pertinents sur la tarification d'une même école (Maternelle au cinéma est à 2.50 €) et éviter les erreurs de billetterie.
    - La tarification Lycéens au cinéma est de 3€ par élèves (billetterie spéciale et groupes)
    - Les autres tarifications restent inchangées :
        - 2.50 € pour Maternelle & Ecole et Cinéma
        - 2.80 € pour Collège au cinéma Puy De Dôme
        - 3 € pour Collège au cinéma Haute Loire (billetterie spéciale et groupe)

Affaire 8 : Tarification Prestations 2025

► **Seules deux modifications des tarifs souhaitée** par le Bureau pour 2025 :

Les tarifs précédemment votés :

510 € adhérents / **650 €** non adhérents territoire PNRLF / **750 €** hors PNRLF

150 € en plus dimanches et jours fériés / **50 €** heure anim

80 € écran intérieur / **200 €** écran 6x4 / **350 €** écran 10x6

Les modifications souhaitées :

- **Revalorisation du coût demandé** pour l'écran 6x4 (**250 €** au lieu de 200 €) qui doit rester un tarif moindre que le gonflable car moins grand, mais qui nécessite un peu plus de temps de travail au démontage.
- **Rajout d'un forfait frais de port** pour tous types de prestations auprès de tous demandeurs d'un montant de 30 €

➔ QUESTIONS DIVERSES

• **Prévoyance des agents :**

Dans le cadre de la prise en charge par l'employeur d'une part de la prévoyance des agents, il est nécessaire que Ciné Parc choisisse entre une prévoyance collective négociée au niveau départemental par le Centre de Gestion 63 ou une autre prévoyance labellisée.

Ciné Parc s'oriente vers la convention collective. Les agents peuvent alors faire le choix de dénoncer leur contrat actuel ou de le conserver. La part de participation de l'employeur ne pourra en revanche être effective que sur le contrat collectif.

La proposition du montant employeur est de 7€ : c'est le minimum, le maximum étant la prise en charge totale du montant de la prévoyance.

Le projet de délibération sera soumis au CST de décembre, pour une délibération à valider en début d'année prochaine.

• **Retour des questionnaires délégués** :

10 retours / 110 délégués soit 10%. Il en est ressorti plutôt le lundi à 19h sur un lieu dans un rayon de 30 à 40 km de la commune ou plutôt central. Il a été soumis une idée de modifier les statuts afin de diminuer le nombre de délégués. Le Bureau a décidé que les statuts ne seront pas modifiés sur ce mandat. Dans l'esprit que le premier Conseil soit celui où la décision des présents est prise en compte, un second Conseil express nécessaire pour valider le premier sera donc proposé le soir de la séance de St Victor Montvianeix au moment de l'installation du matériel de projection.

Plusieurs membres du Conseil trouvent qu'il est dommage que le Bureau ne souhaite pas procéder à des changements de statuts d'ici la fin du mandat. Il semblerait en effet plus judicieux que des démarches soient entreprises avant le prochain mandat afin que les futurs élus ne se retrouvent eux aussi avec la même problématique. Il est donc décidé qu'une action en ce sens sera entreprise avant la fin du mandat électif de manière à ce que la prochaine assemblée démarre sur de bonne base. L'idée étant de diminuer le nombre de délégués communaux (2 au lieu de 4) et de permettre au délégué suppléant d'avoir un pouvoir décisionnel si le délégué titulaire est absent. La déléguée de St Jean d'Heurs informe qu'elle fait partie d'un syndicat intercommunal qui se retrouvait dans la même situation et que cette action a permis de retrouver le quorum. Elle signale aussi que cette modification n'a pas trop opéré de changement au niveau du Bureau et de la Présidence. Elle rajoute qu'elle communiquera au Directeur les coordonnées du Syndicat pour qu'il recueille des infos à ce sujet.

• **Présentation des actions prévisionnelles de la Médiatrice cinéma – Clara BOUTET**

RENFORCER ET DEVELOPPER LES ACTIONS JEUNE PUBLIC HORS TEMPS SCOLAIRE EXISTANTES

La spécificité du fonctionnement d'un circuit itinérant, fait que la médiation auprès du plus grand nombre est notre quotidien, puisque c'est le cinéma qui se déplace vers les spectateurs. Avec la mise en place de la coordination départementale Maternelle au cinéma, étant encore moins disponibles pour les animations hors temps scolaires la charge de travail devait être repensée. Créer des événements autour des films Ciné-goûter et Cinéma des p'tits loups demande anticipation, coordination avec les acteurs de terrain et mise en place le jour J. A l'heure actuelle, ces animations en lien avec les projections sont déjà très ponctuelles. La mise en place d'animations (ateliers, rencontres avec intervenants) pour les ciné-goûters demande de la concertation et de la logistique (les interlocuteurs et les lieux étant variés et spécifiques à chaque fois). Le cinéma des p'tits loups est un dispositif relativement nouveau. L'accueil des tout-petits, public spécifique, demande de la réflexion. Si des lectures sont proposées dans certains lieux, il existe d'autres pistes à explorer (atelier, intervenant musique par exemple). Le renforcement de

l'équipe par une médiatrice nous permettra de renforcer et développer nos propositions. Il reçoit une aide du dispositif "Médiateurs du cinéma" porté par la Région et le CNC.

DEVELOPPER DES ACTIONS AUPRES DES 15-25 ANS

Ce public est très peu touché par Ciné Parc hors dispositif scolaire malgré quelques propositions sans résultats probants. Il sera nécessaire de faire un état des lieux préalable en fonction des problématiques liées à l'itinérance (disparité du territoire, et dispersion des 29 communes) : problème de mobilité, horaires, lieux, comment toucher les 15-25 ans sur le territoire, comment les impliquer dans des actions à leur destination, identifier les structures en lien avec les jeunes (conseil municipal des jeunes par exemple) ; Un travail qui diffère selon la grosseur de la commune. L'objectif sera de proposer un ou plusieurs évènements programmés et portés par des jeunes 15-25 ans en s'appuyant sur cet état des lieux. La médiatrice aura pour rôle d'établir cet état des lieux, d'être force de propositions et d'accompagnement pour la mise en place de ces opérations et de veiller à faire du lien entre ce nouveau public et celui déjà concerné habituellement par nos séances. L'idée étant de faire également du lien entre générations. Ciné Parc n'est pas fermé sur la forme que pourrait prendre ces nouvelles actions : nuit du cinéma, carte blanche, podcast, concours de films, etc. Ce travail spécifique s'accompagnera de la véritable mise en place du Pass culture et de son suivi à Ciné Parc, qui principalement par manque de temps et aussi de pertinence au regard de nos actions a juste donné lieu à son ouverture...

DEVELOPPER DES ACTIONS AUPRES D'UN PUBLIC EMPECHE

Sur ce point-là aussi, des envies mais pas assez de temps à y consacrer pour mettre en place des actions qui pourraient répondre à des attentes spécifiques pour un public bien défini : le 3è voire le 4è âge et les personnes en situation de handicap. Il sera nécessaire de faire un état des lieux préalable pour définir au mieux le public potentiel et les lieux à cibler ainsi que les propositions qui combleraient leurs attentes. La notion d'accessibilité des lieux et la pertinence des horaires seront aussi une donnée importante à prendre en compte pour développer une action à l'intention de ce public.

- **Calendrier 2025** :

Il a été envoyé par mail dans toutes les mairies et auprès de tous les délégués merci de bien vouloir faire en sorte que vous nous fassiez part de difficultés concernant la disponibilité de la salle suffisamment à l'avance (au pire 8 semaines auparavant) pour que nous puissions proposer une alternative. Sinon la séance sera annulée.

Merci aussi de nous informer si des modifications ou des travaux sont prévues dans vos salles ou que vous avez des difficultés particulières (problème chauffage, accessibilité à

la salle...). N'oubliez pas que nous sommes un utilisateur régulier de vos salles, et que ne pas nous informer peut nous porter préjudice.

Le calendrier des séances estivales va varier en fonction des séances plein air qui seront calées. Fin mai toutes les séances extérieures doivent être transmises au CNC donc nous aurons la vision la plus juste seulement à cette période.

• **Plein airs 2025**

Les créneaux réservés sont de **fin juin - début juillet** au **14 août** inclus : Si certains d'entre vous en souhaitent, ne pas trop tarder pour caler vos dates car de nombreux créneaux ne sont déjà plus disponibles.

• **Plateforme co-voiturage :**

Ciné Parc s'était positionné comme partenaire pour les phases de test de la plateforme finalisée par l'association régionale l'ACRIRA. Je rappelle qu'il avait été décidé que les spectateurs qui s'inscriraient sur la plateforme pour assurer du covoiturage (en tant que conducteur ou passager) seraient bonifiés par l'octroi d'une exonération lors de leur 2è trajet puis au 10è trajet. Pour 2024, les frais des salles participantes correspondaient à l'équivalent de 300 € pour l'année. Etant donné que les spectateurs ne se sont pas appropriés l'outil et qu'au niveau Régional la réussite n'est pas au rendez-vous, il a été décidé de ne pas reconduire l'opération. Certains délégués trouvent dommage d'arrêter dès maintenant rappelant qu'un an c'est court pour qu'une opération s'installe. Un point sera établi avec l'ACRIRA prochainement à ce sujet afin de faire le bilan de l'action au niveau régional et de décider en rapport.

• **LE PROCHAIN CONSEIL SYNDICAL AURA LIEU en JANVIER prochain à la maison du Parc afin de voter les orientations budgétaires.** Il vous est rappelé que nous sommes dans l'obligation de prévoir préalablement au Conseil Syndical de mars, une session vouée à l'orientation budgétaire.

• **Collation offerte par Ciné Parc**

→REMERCIEMENTS

Fin de la réunion à 21h

Le Président

e Président de Ciné Parc
Stéphane BLIN
Stéphane BLIN

CINÉPARC
Maison du Parc
63880 St-Gervais s/Meymont
Tél 04 73 95 58 00
Fax 04 73 95 57 84
www.cineparc.fr

La Secrétaire de séance

Anny Garnier